

Plan FNE-Formation 2021, l'OPCO des Entreprises de Proximité mobilise 38.5 millions d'euros

L'OPCO des Entreprises de Proximité renforce son action en faveur de la formation dans le cadre du Plan FNE- Formation porté par l'Etat et repensé pour répondre aux besoins des entreprises en activité partielle et des entreprises en difficulté.

Pour les branches particulièrement impactées par la crise économique, l'OPCO EP mobilise massivement ses ressources pour les accompagner, permettre de préparer les compétences de demain et engager la relance.

Un engagement financier important ...

Le 2 avril dernier, la DGEFP et l'OPCO EP ont signé une convention engageant un plan massif de soutien à la formation professionnelle qui s'inscrit dans le cadre du plan de relance plus général engagé par le gouvernement visant à redresser l'économie et préparer « la France de demain ».

En effet, la formation, l'évolution des compétences sont plus que jamais des leviers incontournables de cette relance économique tant attendue.

C'est en ce sens que l'OPCO EP a mobilisé un montant prévisionnel de 38.5 millions d'euros qui permettra de financer en 2021 plus de 6 400 parcours de formation.

Pour rappel en 2020, ce sont plus de 10M€ qui ont été engagés au profit des entreprises et des salariés dans les territoires.

.... pour mener des actions au plus près des besoins des secteurs fragilisés

La crise liée à la propagation de la Covid-19 frappe l'ensemble des secteurs d'activité du tissu économique français. Le deuxième confinement est venu davantage dégrader l'économie de secteurs déjà fragilisés. Ainsi, 2/3 des entreprises des secteurs du commerce de proximité se considèrent en difficultés, quand 12% d'entre elles craignent de licencier.

La diversité des situations auxquelles se retrouvent confrontées ces entreprises nécessitent de leur apporter des actions d'accompagnement et de soutien adaptés, en fonction des besoins identifiés sur les territoires.

Plus globalement, chaque entreprise en fonction de sa situation sera, au sein de l'OPCO EP, accompagnée par l'un des 250 conseillers de proximité qui au travers d'un diagnostic REFLEX appréciera la situation de l'entreprise face à la crise, la mesure de ses difficultés et l'orientera vers le dispositif le plus adapté. Ces mesures s'inscrivent dans la dynamique

instaurée dans le cadre des Plan d'actions régionaux mis en place dans chaque région permettant de décliner à la maille régionale les orientations stratégiques validées par le CA de l'Opco.

En 2021, l'Opco EP ambitionne de réaliser plus de 50 000 rendez-vous diagnostics d'entreprises et ainsi promouvoir la mise en place de solutions de formations autour du FNE.

L'Opco EP vient ainsi prolonger sa stratégie initiée depuis mars 2020 de soutien à l'investissement formation. Après la mobilisation autour du Plan Anti-crise (plus de 200 000 salariés formés), le FNE formation vient accroître en moyenne de plus de 25% la capacité de chaque Plan d'Actions Régional initié par les Commissions Paritaires Régionales à soutenir les entreprises au plus près des territoires.

A propos de l'OPCO des Entreprises de Proximité

Né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, l'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité (OPCO EP) est un des principaux acteurs dans l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

L'OPCO EP apporte un appui technique aux 54 branches professionnelles adhérentes, couvrant un total de 402 000 entreprises et 3,5 millions de salariés, en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), de création de certifications professionnelles et de définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance. Il assure également le financement des dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et promotion ou reconversion par l'alternance - « Pro A »).

S'appuyant sur son maillage territorial, l'OPCO EP peut ainsi accompagner les petites et moyennes entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle au regard des mutations économiques de leur secteur.

Directeur général : Arnaud Muret

Contact presse :

Astrid CHENARD – 06 34 23 34 80 – Directrice de la communication OPCO EP –
astrid.chenard@opcoep.fr

Alix BOUGERET – 06 63 61 16 19 – alix.bougeret@ideealconseil.com